

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

PREFECTURE AMBOVOMBE DISTRICT ANTANIMORA -SUD PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 01-2025/MININTER/PREF/ABV/DIST/ATA/PRMP

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 24/04/2025 publié dans GAZETIKO en date du 29/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.
- 2. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour "Travaux de rabilitation des tribunes communales rartis en deux lots: Lot N 01 Travaux de rabilitation de tribune dans la commune d'Antanimora Sud. Lot N 02: Travaux de rabilitation de tribune dans la commune d'Ampamata."

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : TSINDRIAMITRANGA Eustache Bienvenue-CIAD
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : AU BUREAU DISTRICT ANTANIMORA -SUD
- 5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
  - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
  - Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être éffectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.
- 6. Les plis devront parvenir à AU BUREAU DISTRICT ANTANIMORA -SUD au plus tard le 29/05/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
  - Lot 1: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
  - Lot 2: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORIER GENERALE AMBOVOMBE

AOO\_25055203AOO002\_FRN.pdf 29/04/2025



•		$\sim$	10 4	10	~~	_
2	 1 0	·	// 1//	<i> </i> ・ノ	いノ	-

## La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AOO\_25055203AOO002\_FRN.pdf 29/04/2025